

Ce vendredi, journée de prévention à la sécurité en mer en partenariat avec la gendarmerie maritime et la SNSM

Afin de diffuser sur le terrain les recommandations de sécurité auprès du grand public, les services de l'État organisent le vendredi 12 juillet 2019 une « journée sécurité en mer ». Cette opération est réalisée conjointement avec les différents partenaires de la sécurité maritime : direction départementale des territoires et de la mer (DDTM), gendarmerie nationale, gendarmerie maritime, direction départementale de la cohésion sociale (DDCS), bénévoles de la société nationale de sauvetage en mer (SNSM), etc. Deux autres « journées sécurité en mer » seront programmées cet été sur le bassin d'Arcachon et l'estuaire de la Gironde.

La saison estivale est une période sensible en matière d'activités nautiques sur le Bassin d'Arcachon. L'information des usagers et la prévention des dangers maritimes constituent une recommandation forte des services de l'Etat dans le cadre de la campagne de sécurité des loisirs nautiques 2019, co-pilotée par la préfecture maritime Atlantique et la préfecture de la Gironde.

Sur le terrain, les unités de contrôle et la SNSM iront au contact des usagers, le matin sur le port d'Arcachon et sur le plan d'eau l'après midi. Cette journée sera l'occasion de rappeler les règles de sécurité de la navigation et de distribuer aux plaisanciers le Guide de la plaisance édité par la DDTM 33. Elle permettra notamment de sensibiliser les

navigants à la préparation de leur sortie en mer, aux moyens d'alerter les secours et aux comportements respectueux des différents usages et de l'environnement marin.